

Présentation du Diamaré

D'assez nombreuses études d'inventaire ont été conduites depuis une dizaine d'années dans cette partie du Nord-Cameroun dont la plaine du Diamaré constitue le centre ou l'axe, entre les falaises morcelées du plateau du Mandara et les abords inondables du Logone.

Il a paru utile de rassembler dans une livraison de Recherches et Etudes camerounaises un échantillon des résultats de ces travaux, restreint aux limites du département du Diamaré, et au choix qu'offraient les auteurs disponibles. La présentation du milieu physique, dans ce numéro, appelle ultérieurement une initiative complémentaire sur les faits humains et économiques, sur lesquels se poursuivent d'autres travaux. Un minimum de renseignements sur les populations et le climat était cependant nécessaire, dès à présent, en forme d'introduction.

1° LOCALISATION ET LIMITES.

Le département du Diamaré est situé dans le Nord-Cameroun, entre le 10° et le 11° de latitude Nord et 14° et 15° de longitude Est.

Les limites du département ne correspondent à aucune définition géographique naturelle, si ce n'est à l'Ouest, où la limite suit grossièrement le massif du Mandara. Au Nord et à l'Est, la démarcation coupe la plaine tchadienne, sans tenir compte des limites ethniques. Au Sud, c'est la frontière avec la République du Tchad, une ligne qui suit à peu près le 10° parallèle Nord.

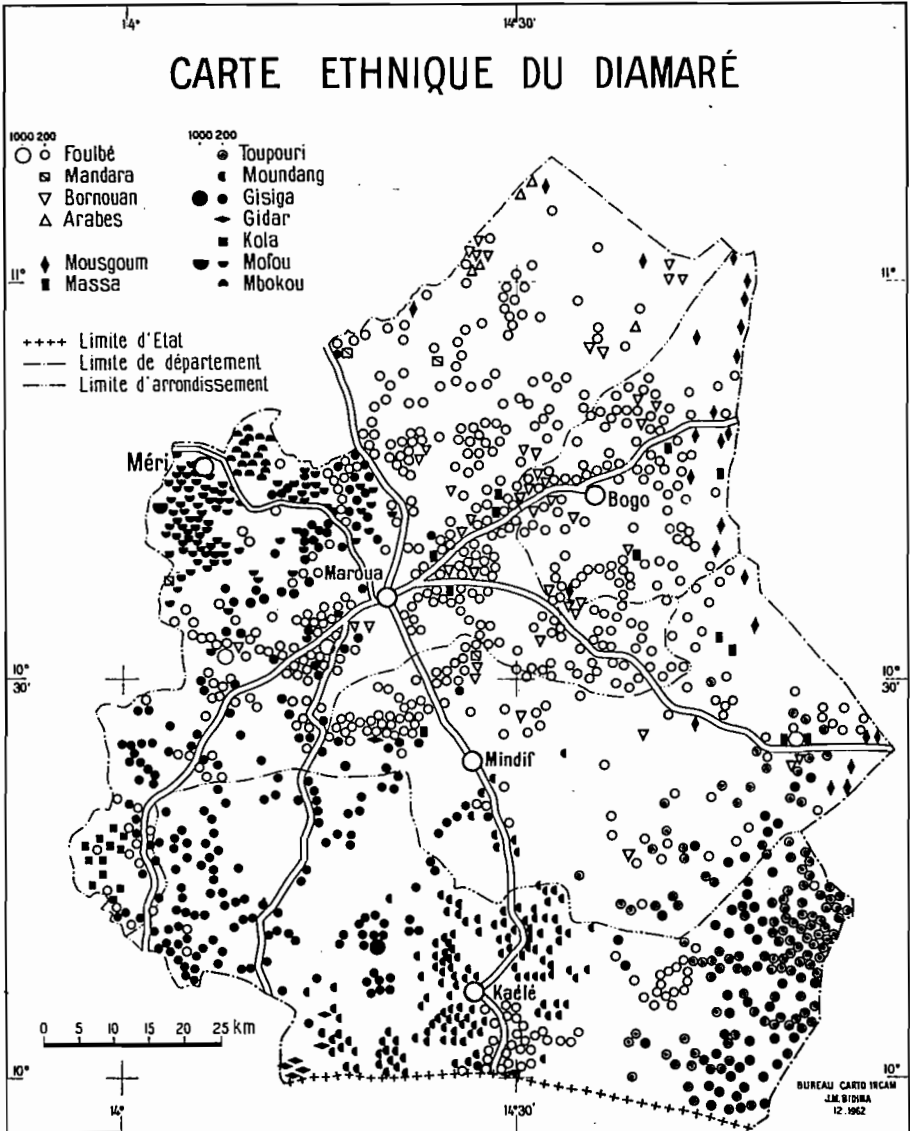
Le département du Diamaré, dont le chef-lieu est Maroua, est subdivisé administrativement en cinq unités :

- l'arrondissement de Maroua ;
- les arrondissements de Mindif et de Bogo, qui sont encore administrés par Maroua ;
- l'arrondissement de Kaélé, au Sud ;
- l'arrondissement de Méri, à l'Ouest.

2° POPULATIONS.

a) Densités

Le département du Diamaré ne couvre par sa superficie (9.660 km²) que 2,3 % du territoire total du Cameroun oriental. Mais sa population, un peu supérieure à 330.000 habitants, représente une fraction presque égale à 10 % du même ensemble. La densité démographique exprime une concentration de 35 habitants au km², quadruple de la moyenne du Cameroun oriental.



CARTE ETHNIQUE DU DIAMARÉ

La densité de chacun des arrondissements administratifs qui subdivisent le département est constante sur Kaélé (34), Bogo (34), Maroua-brousse (31), plus faible dans l'arrondissement de Mindif (20) tandis

Arrondissements	Superficies km ²	Nombre total d'habitants	Densité des habitants/km ²
Maroua	3.200	130.000 (1)	31 (2)
Kaélé	2.840	95.000	34
Mindif	2.150	43.000	20
Bogo	940	32.000	34
Méri	580	35.000	61
Diamaré	9.660	335.000	35

(1) Dont 32.000 en 1961 pour la ville de Maroua.

(2) Sans la ville de Maroua.

qu'elle s'élève à 61 habitants au km² sur Méri, dont le faible territoire englobe plusieurs petits massifs montagneux du rebord du Mandara, refuges de groupes de populations dites Kirdi.

Ces valeurs de densité sont assez expressives des contrastes dans la distribution générale du peuplement telle que la traduit la nébuleuse des signes de 200 (ou 1.000) habitants de la carte ethnique.

Les zones faiblement occupées ne prennent d'extension qu'au centre de l'arrondissement de Mindif, vers l'extrémité Nord du département, et à l'Est de Kaélé, dans la petite région sans eau surnommée le « désert de Torok ». La concentration, par contre, est notable dans un périmètre de 25 à 30 kilomètres dans les plaines autour de Maroua, sur les massifs de Méri, ainsi qu'au voisinage de Kaélé. On y constate de fréquentes valeurs de densité supérieures à 50 habitants/km² parmi les nombreuses chefferies qui subdivisent ce territoire.

Il n'est pas sans intérêt de savoir que 30 % de la population sont concentrés sur 10 % de la surface et la moitié, sur 22 % seulement, avec des densités supérieures à 40 habitants au km².

Les densités inférieures à 15 habitants au km² ne se constatent que sur 15 % de la surface, avec 5 % de la population.

b) *Ethnies*

Le groupe ethnique des FOULBÉ, fort de près de 150.000 âmes représente à lui seul à peu près la moitié de la population totale.

Il est composite ; auprès des descendants des pasteurs peuls venus de l'Ouest dès le XVIII^e siècle, ou des conquérants lancés par Ousman Dan Fodio au début du XIX^e siècle, et qui détiennent l'autorité coutumière, il inclue une « clientèle » de noirs foulanisés par un processus de symbiose sociale et d'acculturation à la civilisation haoussa adoptée par les Peuls.

En raison même de nombreux métissages, il est assez difficile aujourd'hui de tenter une distinction quantitative entre les origines des

Foulbé d'autant plus que leur islamisation générale et l'unité de langue (le fulfuldé) renforcent le sentiment d'appartenir à une communauté sans exclusive. On peut cependant reconnaître dans les formes d'occupation économique principale, élevage ou agriculture, les signes des atavismes respectifs.

Les Foulbé constituent la forte majorité des habitants de la ville de Maroua (plus de 20.000 sur 32.000), 65 % dans le secteur rural de l'arrondissement de Maroua, 70 % sur Bogo et 50 % sur Mindif.

Le cœur de la plaine du Diamaré demeure avant tout un pays peul où se sont maintenus ou insinués progressivement des groupes islamisés comme les Haoussa, en ville, des Bornouans et des Arabes, ou des noirs des ethnies dites païennes installées sur la périphérie de la plaine : Guiziga, Mousgom, Massa, Mofou.

Les Foulbé ne représentent que 12 % de la population de l'arrondissement de Kaélé (11.600), appartenant presque tous aux lamidats de Doumrou (4.800 sur 5.500 habitants) et de Guidiguis (5.800 sur 8.300 habitants). Ils sont 5.000, un peu moins de 15 % sur Méri, mais surtout dans la plaine de Godola.

Les autres groupes ethniques numériquement importants sont les Guiziga (55.000), les Toupouri (37.000), les Moundang (32.000), les Mofou (22.000), les Bornouans (13.000) et les Mousgoum (5.700), sans oublier les Mbokou (3.700) dont l'habitat de montagne est situé dans l'arrondissement de Méri.

Les GUIZIGA s'égaillent à l'Ouest de l'axe constitué par la route Kaélé-Maroua-Mora,

- sur Kaélé (22.000), groupements de Moutourwa (15.000), Midjivin (7.200),
- sur Maroua (17.000) et sur Méri (7.500), éparpillés dans les plaines de piémont du massif Mandara.

Leur origine est bien difficile à préciser. Ils occupaient autrefois, semble-t-il depuis plusieurs générations, le site de Maroua et la plaine du Diamaré, avant l'arrivée des peuls au début du XIX^e siècle. Leur organisation territoriale a éclaté par la suite, ne gardant de solidité qu'à Moutourwa.

L'effet de longues périodes d'insécurité dans une zone de passage se traduit par un particularisme assez farouche qui tend à s'atténuer. Cultivateurs de mil rouge et de mil repiqué en saison sèche, et récemment de coton, ils ont peu d'animaux.

Les MOUNDANG, que la frontière avec le Tchad sépare politiquement de leurs frères de la région du Mayo-Kebbi, près de Léré, sont groupés autour de Kaélé (31.000), dans les groupements de Lara (10.000), Boboyo (5.000), Midjivin (2.500), et constituent une minorité sur Mindif (1.700), au Sud de cette ville surtout.

Eux aussi se souviennent de longues pérégrinations dans l'insécurité, notamment dans leurs relations avec les Foulbé. Réputés jadis habiles chasseurs, ils sont devenus dans les deux dernières décades des cultivateurs actifs, de mil repiqué et de coton, s'adaptant facilement

aux méthodes modernes de culture attelée. L'habitat des Moundang tend à s'agglomérer en localités où les maisons en terre à terrasses sont nombreuses et massives, entourées de hauts greniers ronds.

Certains indices, linguistiques notamment, décèleraient des liens, fort peu étudiés, avec les Mboum de l'Adamaoua et du Sud-Est de la Bénoué.

Les TOUPOURI forment, dans l'Est de l'arrondissement de Kaélé, un peuplement homogène et dense qui se prolonge dans le département voisin du Mayo-Danay et dans le district tchadien de Fianga.

Leur habitat est extrêmement diffus, correspondant à un individualisme très marqué.

Le point de référence de leur origine est la montagne de Fianga, mais ce peuple résulte probablement du brassage de divers éléments et en particulier de Moundang avec lesquels ils révèlent des affinités nombreuses.

Cultivateurs de mil rouge et d'une variété, particulière à eux de mil repiqué, le Babouri, ils font moins de coton que leurs voisins Moundang. Le gros bétail tient chez eux une place importante ; mais beaucoup plus pour son rôle dans les relations cérémoniales et de mariage que par sa valeur économique. Les petits troupeaux sont conservés autour des habitations.

Ces trois groupes, Guiziga, Moundang, Toupouri sont caractérisés par une tendance à la progression démographique ; la proportion des enfants de moins de 15 ans atteint ou dépasse 45 pour 100 habitants.

Les MOROU sont le groupe dominant de l'arrondissement de Méri (19.000), étagés, de leurs massifs aux petites plaines immédiates, ils habitent aussi les marges de l'arrondissement de Maroua (3.000).

Constitués de fractions diverses, mais de langage commun, ils situent leur lointaine origine à l'Est, mais se souviennent avoir occupé la plaine du Diamaré, puis émigré vers la montagne.

Cultivateurs de mil rouge sur les terrasses des massifs, ils manquent de place pour développer leurs champs d'arachide et de coton.

Les MBOKOU, accrochés à un massif, île de Mandara, se rattacheraient aux plus anciennes populations du Nord-Cameroun.

L'aire ethnique des MOUSGOM (ou MOUZOUK) est située près du Logone, dans le Nord du département du Mayo-Danay, vers Pouss et Guirvidig. Elle déborde les limites du Diamaré, sur Bogo (3.200), Mindif (1.200) et le Nord de Maroua (Petté, Fadéré, Dargala : 1.300). Un courant d'immigration tend à accroître leur nombre, dans le Diamaré.

3° CLIMATOLOGIE.

Le climat du département de Diamaré est tropical du type soudano-sahélien avec deux saisons nettement tranchées : la saison sèche (1^{er} octobre-15 avril) et la saison des pluies dont la pluviométrie est suffisamment étalée pour permettre la culture aisée de la plupart des plantes annuelles : mil, coton ou arachide.

a) Les températures

L'amplitude absolue des températures est d'environ 35° (minimum absolu : 10°, maximum absolu 45°).

D'une manière générale, la *température maximale moyenne* atteint sa valeur la plus élevée en mars et avril. Elle décroît ensuite en passant par un minimum en août puis remonte jusqu'en novembre pour repasser par un minimum en janvier.

La *température minimale moyenne* suit des fluctuations analogues avec un maximum en avril et un minimum en décembre.

La *température moyenne* journalière passe par deux maxima en avril puis en octobre et deux minima en août puis en janvier.

b) L'hygrométrie

L'humidité relative descend jusqu'à 8 % en février et mars. Elle ne reste au-dessus de 40 % que pendant les 3 mois de fortes pluies de juillet, août et septembre.

c) La pluviométrie

Les premières pluies notables apparaissent généralement au cours de la dernière décade d'avril. Elles s'intensifient progressivement en mai et juin.

Pluviométrie moyenne, par décades, des postes de Maroua et Kaélé (Moyenne 1948-57)

Mois			Kaélé	Maroua	Mois			Kaélé	Maroua
Janvier	1		0	0	Juillet	1	45,6	41,2	
	2		0	0		2	63,4	57,1	
	3		0	0		3	91,4	86,2	
Total			0	0	Total		200,4	184,5	
Février	1		0,2	—	Août	1	66,8	59,3	
	2		—	0,1		2	86,5	93,8	
	3		—	0,2		3	74,4	83,4	
Total			0,2	0,3	Total		227,7	236,5	
Mars	1		0,6	1,8	Septembre	1	73,3	70,5	
	2		1,8	0,3		2	55,3	57,3	
	3		0,4	0,6		3	64,4	23,2	
Total			2,8	2,7	Total		191,0	151,0	
Avril	1		6,0	2,6	Octobre	1	24,3	22,0	
	2		6,1	2,0		2	8,9	2,9	
	3		15,2	5,8		3	1,0	4,8	
Total			27,3	10,4	Total		34,2	29,7	
Mai	1		33,2	14,1	Novembre	1	0,8	—	
	2		20,7	26,9		2	—	—	
	3		27,4	35,9		3	—	—	
Total			81,3	76,9	Total		0,8	—	
Juin	1		47,5	24,6	Total annuel			895,2	789,7
	2		47,2	30,2					
	3		34,8	42,9					
Total			129,5	97,7					

Du 20 juin au 10 juillet peut alors s'installer une courte saison sèche de dix à quinze jours, avant que n'arrivent les pluies fréquentes et abondantes, parfois très fortes de la fin juillet. Un net ralentissement se produit début août et le maximum d'intensité des précipitations est atteint au cours des deux dernières décades d'août.

Dès septembre, les pluies diminuent pour cesser définitivement avec la deuxième décade d'octobre, quand ce n'est pas plus tôt.

La moyenne pluviométrique annuelle décroît du Sud-Ouest au Nord-Est du département suivant l'axe des vents dominants. Elle est de 950 mm à Guider, de 900 mm à Kaélé et se réduit à 650 mm vers Fadéré.

Dans les arrondissements de Bogu, Mindif et Maroua (Centre et Nord), le démarrage de la saison des pluies est assez lent, peu propice en général aux premiers ensemencements de mai et pas toujours favorables à ceux de début juin.

Dans les arrondissements de Méri, Maroua (Sud) et Kaélé, les pluies sont généralement plus abondantes et suffisantes pour permettre les semis des diverses cultures en fin mai-début juin.

4° HYDROGRAPHIE.

Le département du Diamaré appartient à deux bassins versants :

- le bassin du Niger, par les Mayos Louti, Sokoy, Binder et Bilou qui se jettent dans la Bénoué par l'intermédiaire du Mayo Kebbi ;
- le bassin du Lac Tchad, avec les Mayos Boula, Tsanaga, Motor-solo, Ranéo et Mangafé.

L'arrondissement de Kaélé et la partie sud de l'arrondissement de Maroua sont drainés vers le bassin du Niger, le reste du département appartient au bassin du Lac Tchad.

Les Mayos alimentant le bassin du Niger sont orientés Nord-Sud alors que les Mayos alimentant le bassin du Lac Tchad sont orientés Sud-Est-Nord-Ouest.

Les premiers se jettent dans le Mayo Kebbi, les seconds dans le Logomatia, grand yaéré au Nord de Guirvidig et de Pouss qui rejoint le Logone vers Ngodéni.

Le Mayo Louti prend sa source vers Rhomsi, draine le Massif du Mandara compris entre Mokolo et Hina, passe à Mouloum, Ndoukoula et Moulândji dans le Sud de l'arrondissement de Maroua, après quoi il rejoint le Mayo Zouvoul provenant des Roumsikis et le Mayo Gaïma passant à Gawel après avoir drainé le Mont Loulou.

L'arrondissement de Kaélé est drainé par le Mayo Sokoy venant de Garey, le Mayo Binder passant vers Lara et Kaélé, et le Mayo Bilou passant à Dziguilao.

Le Mayo Boula prend sa source dans les Monts de Monkong, passe à Boula, Zongoya, Salak, Yagang, Loubbour, Matfaï où il reçoit le Mayo Lhaleil provenant de Laf, puis à Dargala après avoir reçu le Mayo Lougga qui draine la région de Doyang et Mindif. Il épand ensuite ses eaux dans le yaéré Kaoun compris entre Yoldéo, Goudoum-Goudoum et Korré.

Le *Mayo Tsanaga* prend sa source dans les massifs proches de Mokolo, reçoit le *Mayo Djouha* avant d'entrer dans le département du Diamaré, puis le Mayo Fogom qui naît au-dessus du col de Méri, passe ensuite à Gazaoua, et Katoual. Le *Mayo Kalliao* qui vient des Monts Douvanger rejoint la Tsanaga en aval de Maroua après s'être gonflé des eaux du Mayo Mizilend qui draine les eaux des montagnes immédiatement situées au Nord de Maroua. La Tsanaga s'élargissant passe alors à Balaza, Gogo, Guinglei avant d'alimenter le Yaéré Guiréo.

Le *Mayo Motorsolo* prend sa source à l'Est de Godola où il passe avant de rejoindre Patata, Fadéré et Alagarno.

Le *Mayo Ranéo* naît vers Doulek, passe à Dogba, puis Petté.

Le *Mayo Mangafé*, qui prend sa source à Méri, longe la frontière nord du département en passant par Makalingai et les Mangafé avant de rejoindre comme les mayos précédents le Logomatia.

Le régime sahélien de tous ces mayos se jetant dans le Logone est extrêmement irrégulier. L'écoulement permanent ne s'établit qu'à partir de juillet jusqu'en octobre avec des crues importantes, mais très momentanées. En montagne, le ruissellement est important et l'érosion très active. Les dégradations sont plus modérées en plaine où s'effectuent à la faveur des crues des dépôts sableux et limoneux d'une fertilité moyenne.

5° AGRICULTURE.

L'activité économique du Diamaré repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage.

Le mil, base de l'alimentation, occupe les plus grandes surfaces. Le mil rouge (en fulfuldè : *djigari*), avec ses nombreuses variétés cultivées en saison des pluies, assure la subsistance traditionnelle des noirs dits Kirdi ; le mil blanc, *yolobri*, est surtout apprécié des Foulbé.

Mais le Diamaré, grâce à l'extension de ses sols argileux, dont les Karals, produit au-delà des limites de la saison des pluies, des tonnages importants de mil repiqué, appelé *mouskwari*, récolté de décembre à février. Ces mils donnent lieu à une commercialisation interne et externe importante.

L'arachide ne s'accommode vraiment que des sols arénacés plus légers des plaines de piedmont du Mandara, ou des sols sablonneux de Bogô et de l'Est de Mindif. Elle procure des revenus non négligeables aux populations qui ne peuvent faire beaucoup de coton.

La culture du coton, introduite systématiquement à partir de 1952, a connu un essor rapide.

Le tonnage récolté est passé de 2.300 tonnes de coton graine en 1953 sur 5.700 hectares à près de 10.000 tonnes en 1957 et à 16.400 tonnes en 1960-61 sur 29.700 hectares ; ce qui représentait une rémunération totale des planteurs de 480.000 francs CFA.

Les arrondissements les plus gros producteurs sont ceux de Maroua (10.800 hectares en 1960-61, soit 4 % de la superficie totale), et de Kaélé (12.800 hectares, soit 5 % de la superficie).

Le problème du choix des terres s'y pose avec acuité étant donné la densité de population et la forte proportion de terres cultivées. L'augmentation des rendements moyens (actuellement de 450 à 550 kg/hectares selon la répartition et la quantité des précipitations), doit être recherchée par une intensification des méthodes culturelles.

La densité de population ne permet pas d'envisager une notable extension des surfaces cultivées. C'est aussi ce facteur dominant, dans le Diamaré, qui pèse sur le développement des ressources animales. L'important cheptel bovin, possédé principalement par les Foulbé, manque souvent de terrains de parcours et doit transhumer vers les Yaéré des abords du Logone, au Nord, ou vers la région du Mayo Kebbi, au Tchad, au Sud.

Toutefois le degré d'exploitation du troupeau du Diamaré se révèle à la lumière de récentes études, assez fort pour entamer sinon ruiner encore, la réputation de thésauriseurs improductifs des pasteurs seuls.

Pour le bétail, les mils et pour le poisson séché, produits par les populations du Logone et Chari, le Diamaré joue par ses marchés fréquentés et nombreux un rôle commercial très actif entre la région tchadienne d'une part, la région de la Bénoué et le Nigéria d'autre part. C'est un des pôles de la vitalité du Cameroun.

R. D. et M. L.

RECHERCHES ET ETUDES CAMEROUNAISES

ANNÉE 1962-3

NUMÉRO 9

SOMMAIRE

LE DIAMARE

- | | |
|---|----|
| — Présentation du Diamaré. | 3 |
| — Monographie géologique, par J. Dumort. | 13 |
| — Hydrologie de surface, par P. Dubreuil. | 31 |
| — Les sols du Diamaré, par P. Segalen, D. Martin et G. Sieffermann. | 43 |
| — Les arthropodes d'intérêt médical, par M. Mouchet et J. Rageau. | 73 |

Abonnement aux 3 numéros 1963 :

Cameroun et Zone Franc : 1.000 F CFA

Autres pays : 1.200 F CFA

Le numéro : 350 F CFA (C. et Z.F.) 450 F CFA (A.P.)